

Familles et changements familiaux au Nord et au Sud

Patrice Vimard et Kokou Vignikin*

Nous assistons, au Nord comme au Sud, à une diversification des formes familiales qui s'articule avec de nouvelles conceptions individuelles et collectives en matière de nuptialité et de procréation, de relations de genre et, plus largement, de rôle de la famille dans la société. Ceci correspond à des évolutions, distinctes selon les populations, des arrangements matrimoniaux, des comportements de fécondité et des cycles de la vie familiale. Alors que vient de paraître un ouvrage¹ faisant le point sur ces questions, ses éditeurs scientifiques, Patrice Vimard et Kokou Vignikin, nous en présentent les principales conclusions.

De nouveaux cadres d'analyse de la complexité familiale

La complexité des histoires de vie familiale ne cesse de s'accroître et les définitions de la famille, du ménage, de la personne de référence, de l'enfant, du couple, etc., non seulement diffèrent très sensiblement entre pays, recensements ou enquêtes, mais également, ne rendent plus toujours compte de la réalité changeante des familles. Celle-ci nécessite par conséquent, pour être mieux comprise, un effort d'amélioration des cadres conceptuels et des outils de collecte et d'analyse.

Certaines études montrent combien le dépassement de la notion de famille, conçue le plus souvent, au départ, comme une unité-ménage, pour une conception plus large l'appréhendant comme un faisceau de relations interpersonnelles qu'il s'agit de suivre dans l'espace, à travers la mobilité, comme à travers le temps, au cours des âges de la vie, permet d'enrichir les analyses.

Ainsi, face à l'instabilité des couples ou à la pratique de confiage des enfants, qui conduisent ceux-ci à résider dans une pluralité de foyers, le chercheur est obligé de s'interroger sur la possible multiplicité de leurs référents parentaux, avec les effets qui en découlent sur leur socialisation et les transmissions intergénérationnelles dont ils bénéficient. Cette multiplicité des liens parentaux affecte les trajectoires individuelles des enfants mais aussi les figures de la parentalité qui se déclinent de manière complexe voire inédite. À l'autre extrême, le vieillissement des populations amène à circonscrire les âges seuils de la vieillesse dans différentes sociétés, à travers l'analyse des parcours de vie : interrelations entre les trajectoires des membres d'une même famille, impact des événements consécutifs des histoires de vie...

À ce titre, le recours aux approches biographiques, quantitatives et qualitatives, permet

souvent de mieux comprendre les processus familiaux, en mettant en correspondance, tout au long de la vie, les différents comportements (nuptialité, sexualité, contraception, procréation...), les attitudes des hommes et celles des femmes, tout en situant les phénomènes familiaux dans les histoires résidentielles et professionnelles.

Des cycles de vie familiale en recomposition

Dans nombre de sociétés du Sud, le libre choix du conjoint tend à se substituer à celui opéré par les parents en modifiant le calendrier et la nature des unions. Celles-ci connaissent des modalités diversifiées de résidence et sont, souvent, consensuelles. Au Nord, le recul de l'âge au premier mariage va de pair avec la croissance des cohabitations et des naissances pré-nuptiales. Et, au Nord comme au Sud, on assiste à une forte progression de l'instabilité des unions et à une recomposition des familles, de ruptures en reconstructions, qui peut emprunter diverses voies.

En Afrique subsaharienne particulièrement, le processus de création du noyau familial subit des évolutions et des différenciations sous l'effet de l'émergence d'une maîtrise individuelle de la fécondité, du recul de l'âge d'acquisition d'une indépendance économique et du moindre contrôle social sur la sexualité des adolescents. Un étalement dans le temps de l'entrée en vie adulte pour les jeunes générations, une complexité et une diversité nouvelles de leurs cycles de vie sont observés. Ceci est marquant pour les jeunes filles qui connaissent des étapes inconnues de leurs aînées (scolarisation prolongée, grossesse pré-nuptiale, migration saisonnière de travail). Ces phases, précédant la création d'une famille nucléaire, leur apportent une autonomie sociale et financière, vis-à-vis de leur famille et de leurs partenaires, qui n'est pas sans conséquence sur leurs stratégies matrimoniales et de fécondité. Cela se remarque particulièrement dans

les villes, où la participation croissante des femmes à la vie économique et aux revenus de leur ménage, sous l'effet de leur alphabétisation croissante et de la dégradation des conditions de vie, s'articule avec un recul de l'âge au premier mariage, un choix du conjoint par les principales intéressées et une dissolution fréquente des unions.

Si les événements matrimoniaux ont constitué de tout temps les facteurs majeurs de la constitution et de la dissolution des familles, les conséquences du VIH sur la vie familiale deviennent aujourd'hui incommensurables dans les populations les plus touchées par la pandémie : décès des principaux soutiens économiques, multiplication du nombre d'orphelins, dissolution de certaines familles, etc. À travers le vécu et les histoires de vie des parents et des enfants infectés par le VIH/Sida, on constate combien ce dernier est révélateur de la précarité et de la fragilité des institutions familiales, lorsqu'une catastrophe sanitaire vient s'ajouter à une longue période de récession économique.

Cette transformation des processus affectant les noyaux familiaux contribue à modifier les comportements de procréation. Dans le même temps, l'évolution des stratégies et des niveaux de fécondité induit de nouveaux rapports entre les conjoints comme entre les générations. On assiste ainsi, dans certains milieux urbains, à l'émergence d'un nouveau modèle où l'évolution des pratiques matrimoniales (unions informelles, décohabitation fréquente, temporaire ou permanente, des conjoints) correspond à une diminution de la fécondité, avec un recours croissant à la contraception et à l'avortement.

À l'inverse, le Mexique se caractérise par une relative stabilité du régime matrimonial, sans échapper cependant à des changements dans la sphère de la procréation, avec une transition de la fécondité marquée et des modifications dans les relations entre conjoints. La diffusion massive de la contraception a eu peu de répercussions sur les premières étapes de la vie conjugale et féconde, mais elle a concouru à une transformation des relations de couple, avec un espace de conjugalité croissant par rapport à l'unité familiale, une cohésion accrue entre conjoints, facilitant l'élaboration d'un projet familial et d'objectifs de fécondité communs. La maîtrise de la procréation a renforcé l'unité conjugale, tout en suscitant une autonomisation grandissante des femmes quant à leurs choix en la matière ou, tout au moins, à une relation de couple moins inégalitaire dans la gestion de la fécondité.

On assiste ainsi, à travers le monde, à l'émergence de nouvelles logiques de constitution des noyaux familiaux reposant sur une série de changements qui acquièrent une cohérence au cours de la vie des individus et des familles.

Mobilités résidentielles et solidarités familiales

Les liens sociaux et économiques se trouvent aujourd'hui activés et confortés par la mise en place de réseaux multipolaires qui permettent un renforcement des relations entre parents. À l'inverse, on observe des logiques de distanciation, voire de rupture, culturelle ou autre, entre les groupes migrants et les sociétés de départ. Ceci met bien en évidence l'effet des migrations sur la transformation des espaces de vie des familles.

Certains événements ponctuant le cycle de vie familiale induisent une mobilité relativement importante, comme la constitution du couple, la recomposition familiale, ou encore la séparation des conjoints. Au Nord, la fragilisation des ménages, ainsi que la précarité croissante des trajectoires individuelles de vie et la multiplication des modes de cohabitation ont des implications socio-économiques évidentes, en termes de besoin de logement, de ségrégation sociale et démographique des espaces. Les migrations internationales modifient également l'espace de vie des familles dans le sens d'un élargissement à une toute autre échelle, en favorisant la circulation des biens, des capitaux et des personnes et l'articulation entre les familles de migrants installés au Nord et les familles-souches restées au Sud.

La famille joue souvent, au Sud, un rôle-clé dans la décision et l'organisation de la migration. À cet égard, la migration internationale se révèle être une stratégie familiale de maximisation des revenus, dont l'une des marques les plus évidentes est le haut niveau de dépendance économique des ménages dont l'un des membres se trouve en migration. Et, dans un monde marqué par une précarité économique croissante, investir dans la migration de travail reste encore un moyen efficace d'accroître les ressources et d'assurer la survie du noyau familial.

Moyen d'autant plus nécessaire que les transformations structurelles comme les crises conjoncturelles mettent à l'épreuve les systèmes de solidarité. On assiste, notamment au Sud, à une mise en cause des formes élargies et communautaires des solidarités et, à l'inverse, à une consolidation et une réévaluation des solidarités entre proches engagés dans des rapports sociaux fondés sur l'appartenance à une même famille ou la proximité de la résidence. Les systèmes de solidarité tendent ainsi à s'orienter vers une certaine privatisation des relations d'entraide soumises à une évaluation continue en fonction des événements affectant les individus.

Les solidarités familiales et les transferts intergénérationnels s'expriment ainsi de manière variable selon les sociétés et les époques. Bien souvent dans les sociétés du Nord, l'isolement

du noyau conjugal de son réseau de parenté n'a pas sonné le glas des solidarités familiales. L'autonomie proclamée de la famille nucléaire n'est pas toujours aussi évidente et des formes de solidarité extranucléaire existent encore, pendant que d'autres s'inventent en temps de crise. Ainsi, la solidarité résidentielle se trouve remplacée, du moins pour partie, par d'autres types d'entraide, sous forme de services rendus et de contacts entretenus, particulièrement avec les personnes vivant seules. Et, comme au Sud, on assiste, l'allongement de la vie et le ralentissement de la transmission des biens aidant, à une aide de plus en plus fréquente des personnes âgées envers leurs enfants et petits-enfants.

Ces nouvelles formes de solidarités coexistent avec d'autres plus anciennes : prise en charge des parents âgés aux faibles ressources par les enfants, accueil de personnes extérieures démunies dans les noyaux familiaux les plus aisés, solidarité résidentielle entre pères et fils dans les familles détentrices de biens fonciers... Les familles s'adaptent ainsi à leur environnement, en fonction des contextes, et le recours aux solidarités et à l'entraide familiales apparaît comme un mode parmi d'autres de cet ajustement continu.

Politiques de la famille et comportements familiaux

Les États ont, de tout temps, souhaité codifier les rapports et les comportements familiaux. Ceci les a conduit à adopter des législations familiales et à mettre en œuvre des politiques pour influencer sur la fécondité. Ainsi, le droit moderne contribue fortement à façonner la famille, notamment dans le domaine de l'égalité entre les époux. Mais là où cette égalité a été conquise au niveau légal, elle n'en reste pas moins problématique dans sa mise en œuvre, comme on peut le voir en considérant la reconnaissance des unions de fait et du viol au sein du couple marié ou la lutte contre la violence conjugale. Si des lois ont été adoptées dans ce sens par plusieurs états, bien des pays restent encore fortement discriminatoires en maintenant des droits religieux ou coutumiers ou des dispositions issues des anciens codes coloniaux fortement inégalitaires. Si on peut donc craindre que les droits religieux ou coutumiers restreignent les libertés individuelles et bafouent l'égalité au sein du couple, certaines évolutions montrent que les choses sont plus complexes que cela. Dans le contexte iranien par exemple, la mise en place d'une politique de protection sociale a permis aux institutions étatiques de prendre progressivement en charge diverses fonctions autrefois dévolues à la famille en vidant par-là de son contenu la solidarité familiale traditionnelle. Ce système a contribué à affaiblir la logique d'interdépendance familiale au profit d'une autonomisation des familles et des individus.

À l'inverse, on observe de plus en plus fréquemment que les comportements familiaux novateurs, en se diffusant, entraînent ou contraignent les États à adopter de nouvelles législations. Ainsi, dans une Europe où les valeurs culturelles et le droit civil prônent la fécondité au sein du mariage, le nombre d'enfants nés hors mariage a pris une ampleur jamais observée dans le passé. Face à ce phénomène, les questions relatives au rôle du mariage et au statut des enfants reçoivent des éléments de réponse, différents selon les pays, pouvant aller jusqu'à reconnaître les mêmes droits aux enfants nés hors mariage qu'à ceux nés dans le mariage, et à l'émergence d'un couple parental, à côté ou au delà du couple conjugal. On peut donc considérer que chaque société a sa façon d'optimiser à long terme les notions d'égalité et de droits des individus à l'intérieur des familles.

D'une manière plus générale, on perçoit les effets positifs des instruments législatifs et des codes de la famille sur les redéfinitions de rôles familiaux et la modernisation de la vie en couple. Ces instruments nécessitent d'être adaptés aux contextes locaux, afin d'aider à faire émerger de nouveaux modèles familiaux qui permettent de conjuguer des logiques de solidarité élargie et des logiques de solidarité privée nécessaires à la survie d'une famille moderne qui se doit d'être toujours plus ductile face aux contraintes multiples qui s'exercent sur elle.



¹ Familles au Nord, Familles au Sud, Kokou Vignikin et Patrice Vimard (direction), Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/LPED/AUF, 2005, 691 p.

L'ouvrage rassemble vingt-huit contributions, portant sur l'Europe, le Canada, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et le Maghreb ; contributions rédigées par Banturiki et Duchêne, van de Walle, Lelièvre *et al.*, Bertrand, Dillon et Desjardins, Ouadah-Bedidi, Pison et Enel, Mondain *et al.*, Antoine et Dial, Randall et Giuffrida, Aka Dago Akribi et Cacou, Béguy et Gbetoglo, Anoch et Kassegne, Talnan et Vimard, Brugeilles et Samuel, Eggerickx *et al.*, Lututala, Tarraf-Najib, Lalou et Ndione, Borsenberger et Kuepie, Peixoto, Nombissi, Wakam, Janssen et Livenais, Golaz, Gautier, Ladier-Fouladi, Duchêne et Wanner.

* Kokou Vignikin est directeur de l'URD (Université de Lomé, Togo), Patrice Vimard est directeur de recherche à l'IRD et membre du LPED.